



DANIEL JEAN RICHARD

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale	12.—	6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

suisses 20 ct., offres et demandes
de place 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Le commerce extérieur de la Suisse en 1911

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, le tableau provisoire de l'importation et de l'exportation de l'horlogerie en 1911. Voici quelques renseignements sur le mouvement général du commerce suisse durant l'année dernière.

Notre commerce extérieur a dépassé pour la première fois, en 1911, la valeur de trois milliards de francs. Il avait atteint 2941 millions en 1910.

Nos importations se sont élevées, en 1911, à 1798,8 millions de francs et nos exportations à 1257,3 millions, chiffre supérieur de 61 millions au résultat de 1910.

Voici, pour l'importation et pour l'exportation, les chiffres de notre statistique officielle pour les six dernières années :

	Importation	Exportation
(Valeur en millions de francs)		
1906 (val. prov.)	1469	1071,4
1907	1687,4	1152,9
1908	1487,1	1038,4
1909	1602,1	1097,6
1910	1745	1195,8
1911	1798,8	1257,3

Voici les principaux chiffres, en millions de francs, de nos importations et exportations en 1911 :

	Importation	Exportation
Céréales	208	6
Fruits et légumes	39	2
Denrées coloniales	89	47
Produits alimentaires de nature animale	106	108
Tabac	14	4
Animaux	73	12
Cuir	48	34
Bois	48	7
Livres	21	6
Coton	135	266
Soie	172	258
Laine	76	26
Confection	54	48
Matières minérales	114	12
Fer	92	26
Cuivre	28	6
Métaux précieux	74	19
Machines	43	83
Horlogerie	5	164

A l'importation, il y a augmentation de quantités pour les céréales, les produits alimentaires de provenance animale et les

comestibles fins, pour les engrâis, les semences et les plantes, le coton, les matières minérales, le verre, le cuivre, etc.

L'importation des quantités a diminué pour les fruits et légumes, pour les vins (— 309.000 hectolitres) et, dans une proportion minime, pour d'autres produits.

A l'exportation, nous constatons notamment les augmentations de valeur suivantes :

	Millions
Denrées coloniales (cacao)	5.6
Produits alimentaires de provenance animale	8.0
Produits en coton (broderies)	15.4
Fer	6.0
Machines	10.3
Horlogerie	17.0

Nos exportations n'ont guère diminué de valeur, que pour les soieries (— 11.7 millions), pour la paille, le junc et libar (— 2 millions) et les métaux précieux non monnayés (— 2.4 millions).

Ce sont donc l'industrie horlogère (+ 17 millions), l'industrie cotonnière (+ 15.4 millions) et celle des machines (+ 10.3 millions) qui ont bénéficié de la très grosse partie des augmentations de nos exportations en 1911, alors que l'industrie de la soie a enregistré la plus forte diminution, bien que les quantités exportées soient en augmentation, d'ailleurs insignifiante (150 quintaux) comparativement à l'année dernière.

Informations

L'adresse actuelle du chef de la maison

David Friedmann & Co
Londres

lequel avait disparu après avoir fait de nombreuses dupes, ayant été découverte, les intéressés sont invités à remettre leur adresse au Secrétariat soussigné, qui les convoquera, cas échéant, à une réunion.

Les fabricants ayant reçu récemment des demandes d'une maison italienne **N. T. & Co** sont invités à se renseigner auprès du soussigné avant de livrer.

*Secrétariat de la Chambre cantonale du commerce,
La Chaux-de-Fonds.*

La campagne contre les trusts et l'horlogerie aux Etats-Unis

Voici des renseignements complémentaires au sujet du procès entre le Government Federal et la Keystone Watch Case Co., qui se juge devant l'United States Circuit Court à Philadelphie, et qui a pour but la dissolution de l'important trust de la Keystone.

Les accusés personnels dans ce procès sont : Théophile Zurbrugg, Riverside N. J., jusqu'ici président de la Société ; Edward T. Stotesbury, Philadelphie, vice-président ; John J. Mueller, Philadelphie, secrétaire ; Charles M. Fogg, Philadelphie, trésorier ; F. H. Kain, Philadelphie, trésorier-assistant, et Irving Smith, New-York, l'un des directeurs.

Samuel M. Hyndman a pris sur lui de représenter le président de la Société, M. Théophile Zurbrugg, gravement malade, ainsi que la Société en général. Toutes les parties ont dû s'expliquer jusqu'au premier lundi de février et doivent comparaître devant le tribunal, le premier lundi de mars.

Les actions de la société se sont maintenues stables sur le marché, malgré le procès, et étaient cotées ces derniers jours au-dessus de 95 et au-dessous de 100.

La fabrique de la 49th. et Parish streets à Philadelphie, chôme ; la fabrication est transférée à Newark et une partie des 1000 ouvriers, qui gagnaient 12000 dollars par semaine, travaille dans la Crescent Watch Case Co ; l'autre partie est sans travail. Les locaux situés dans les rues précitées sont à vendre et la ville de Philadelphie a perdu l'une de ses plus importantes industries.

F.-H. Kain, trésorier-assistant de la société et co-accusé envisage le procédé du gouvernement plutôt comme étant une perte pour la ville que comme une attaque pour la compagnie et déclare : Nous avons payé aux habitants de la ville plus de 2000 dollars par jour. De lourds impôts nous ont été imposés et nous avons entretenu un établissement qui constituait un honneur pour la ville. Nos réclames, répandaient le nom et la gloire de Philadelphie dans le monde entier et nous avons tout fait pour maintenir et relever l'honneur de la ville par nos produits. Pour des raisons que tout le monde peut comprendre, nous avons dû reporter une partie de notre commerce sur la Riverside Watch Case Co, à Riverside N. J. et sur la Crescent Watch Case Co, à Newark, N. J. La fabrique est à vendre pour tout de suite. Des 1000 ouvriers que nous avons occupés, une partie travaille à Newark, une autre à Riverside et une autre enfin est sans travail. Petit est le nombre des ouvriers qui figurent encore sur nos listes de paie de Philadelphie. — Il serait inconvenant de ma part de vouloir discuter n'importe quelle phase de cette question puisque nos mandataires n'ont pas encore e

l'occasion d'avoir des conférences étendues avec nous et il va de soi que nous ne voulons en aucun cas les devancer par des faits ou écrits. Ce que je sais de certain, c'est que nous avons suivi la même trace que beaucoup d'autres trusts, de plus grands et de plus heureux dans la réussite, ont pris.

La *Leipziger Uhrmacher-Zeitung*, de laquelle nous détachons ces renseignements, ajoute qu'on ne peut, au point de vue de l'horloger, qu'approuver les efforts faits par la Keystone, de rendre les gâtes-métiers dans l'impossibilité de se procurer de la marchandise. Si on n'a que les motifs avancés — et que *La Fédération* a repro-

duits dans son n° 4 du 17 janvier écoulé, — la plainte repose sur une base bien fragile, dit le journal allemand.

* * *

Nos lecteurs ne seront, pas plus que la *Fédération*, d'accord avec cette dernière appréciation. Notre article du 17 janvier a suffisamment mis en relief les agissements de la fabrique américaine pour qu'on les puisse apprécier avec la sévérité qu'ils méritent.

Bureau officiel de contrôle de St-Imier de la marche des montres (Suite et fin)

Tableau des résultats moyens des 131 montres ayant obtenu la mention: « Bulletin de marche très satisfaisant »

Fabricants ou déposants	Localités	Nombre de pièces	Régleurs	Marche diurne moyenne	Variation d. marches diurnes	Déférence au plat	Variation p ^r degré centigr. de températ.
				sec.	sec.	sec.	sec.
Henri Aeschlimann	St-Imier	1	Arn. Vuille	3.8	0.4	0.8	0.006
Berna Watch Co	St-Imier	7		2.0	0.3	1.6	0.09
C ⁱ des Montres Invar	Chaux-de-Fonds	8	Cie des Montres Invar	0.5	0.3	1.8	0.13
Fabrique « Eterna »	Granges	68	Ed. Wyssbrod	1.6	0.4	2.5	0.13
Francillon & Co	St-Imier	15	Ar. Hofer, Arn. Vuille	1.5	0.4	2.6	0.11
Fritz Favre	Bienne	5	Jules Vuille				
L. P. Gostely	St-Imier	1	Fr. Favre	1.9	0.5	2.4	0.10
A. Inauen	Chaux-de-Fonds	2	Aug. Zahnd	1.0	0.6	2.5	0.06
M. Kohn	Berlin	11	A. Inauen	2.7	0.5	1.7	0.15
Fritz Mœri	St-Imier	3	Aug. Zahnd	2.1	0.5	1.9	0.07
Muller & Vaucher	Bienne	3	Fritz Favre	2.4	0.3	3.1	0.16
A. Rossel-Conrad	Tramelan	3	Georg. Perret	3.1	0.6	1.8	0.01
E. Schild	Granges	1	Ed. Wyssbrod	4.0	0.5	2.0	0.25
Aug. Tschantz	St-Imier	1	Aug. Tschantz	2.5	0.6	0.5	0.06
Ed. Wyssbrod	Bienne	2	Ed. Wyssbrod	1.3	0.5	2.7	0.14

Des spiraux aux rails

L'emploi des rails en acier au nickel semble vouloir s'implanter aux Etats-Unis. — Les tramways de Rochester (Etats de New-York) procèdent actuellement à des essais sur l'usure des rails.

Au début de 1909, on a équipé 250 mètres de voie double avec des rails Vignoble en acier au nickel (3 %); ces rails pèsent 50 kg. par mètre courant. L'essai a donné de bons résultats et la Compagnie a commandé 3.000 mètres de rails semblables; en outre, pour rendre la nouvelle voie encore plus résistante, elle a décidé d'utiliser également l'acier au nickel pour le matériel d'attache: elle a commandé en acier au nickel non seulement les écisses mais aussi les boulons et les écrous. La Compagnie effectue parallèlement des essais avec des rails d'un prix moins élevé en acier sans addition de nickel: elle vient de commander 250 tonnes de rails en acier contenant de 0,75 à 0,875 % de carbone.

D'autre part, la Compagnie essaie des rails en acier au titane; elle en a posé 1.500 tonnes en 1911; elle effectue aussi des essais avec de l'acier au chrome-nickel pour les roues de ses véhicules.

Réforme douanière en Hollande

Depuis le dépôt, en avril 1911, du projet de loi sur la réforme douanière, tendant à ce que les droits douaniers soient portés de 5 % taux actuel, à 12 %, l'agitation grandit dans le pays contre cette proposition qui, si elle était adoptée par la Chambre, introduirait en Hollande le système du protectionnisme à la place du système actuel qui est presque celui du libre-échange.

Plus de trois cents pétitions émanant de chambres de commerce, associations industrielles, grands manufacturiers et gros négociants sont arrivées au président du parlement demandant à l'assemblée législative de repousser le projet du gouvernement.

Lundi, un grand meeting populaire a eu lieu à Amsterdam dans le but d'obtenir du gouvernement le retrait de son projet et de ne le déposer à nouveau qu'après les élections législatives qui doivent avoir lieu en 1913, afin de permettre, au pays de s'exprimer par son vote pour ou contre la réforme projetée.

Le gouvernement cependant paraît décidé, à ce qu'on affirme dans les cercles parlementaires bien informés, à insister pour que le projet soit

mis à l'ordre du jour de la seconde chambre au plus tard en mai 1912.

La fusion de l'or par l'électricité

Samedi, une vingtaine de fabricants de boîtes or, de La Chaux-de-Fonds, descendaient à Saint-Imier, pour assister, à l'usine de la Goule, à quelques opérations de fusion de métaux. Ces expériences les intéressent particulièrement, puisque c'est leur métier de transformer l'or en boîtes de montre. Et il est compréhensible, d'un autre côté, que chaque industriel cherche à améliorer ses procédés de travail, sous le double point de vue d'une économie de temps et d'une économie d'argent.

Comme il sera délivré, par la Goule, un bulletin spécial, résumant surtout par des chiffres les résultats obtenus, nous n'en publions que quelques-uns, sans en garantir l'absolue certitude. Ici, tout compte et une vérité seule a déjà sa valeur.

Première opération, four non chauffé. Métal à fondre: 5200 grammes or avec deux autres parties de métaux pour un alliage aux 14 carats. Électricité employée: 14,5 kwh, dès le commencement, et seulement 7,3 kwh, à partir du moment où l'on a mis les matières dans le creuset. Durée: 48 minutes.

Deuxième opération, or 14 carats, pour faire cette fois des lingots. Deux kilos deux cents grammes. Le four est déjà chauffé. Durée, 6 minutes, électricité usagée, 2,6 kwh, soit 26 cent.

Troisième opération, même or 14 carats, trois kilos. Durée, 7 minutes; électricité, 2,7 kwh ou 27 centimes.

Importation de pièces détachées d'horlogerie aux Etats-Unis

Le Conseil supérieur de la douane, à New-York, vient de prendre une décision, qui peut intéresser nos exportateurs.

Il s'agissait d'un envoi comprenant toutes les pièces nécessaires au montage de 144 mouvements de montres, et que l'importateur déclarait comme fournitures d'horlogerie, devant acquitter un droit de 40 % ad valorem, en prétendant qu'elles exigeaient pour être converties en montres complètes, un travail subséquent assez considérable.

Le Conseil repousse cette théorie. Il admis au contraire, que bien que d'une manière absolue,

des parts de montres ne puissent jamais être autre chose que des parts de montres, il y avait lieu cependant au point de vue de l'application du tarif, de tenir compte de la composition de l'envoi; or, on ne peut nier que celui-ci comprenait en réalité tous les éléments constitutifs de 144 mouvements.

En se plaçant à ce point de vue, il est évident que l'on a affaire, non à des fournitures d'horlogerie, mais à des mouvements, n'exigeant pas, pour être montés, un travail différent de celui nécessaire pour assembler, par exemple les diverses pièces d'une machine, expédiée à l'état démonté; qu'il s'agit donc d'unités, d'entières; que la qualité de pièces détachées, disparaît pour faire place à ces entières; et qu'il y a lieu de taxer ces dernières comme telles.

Comme conclusion le Conseil prononce que lorsqu'un même envoi, expédié par un même navire et couvert par une même facture, comprendra en nombre égal toutes les pièces nécessaires au montage d'un nombre égal de mouvements de montres, il y a lieu d'appliquer non la taxe des fournitures d'horlogerie (40 % ad valorem) mais celle des mouvements de montres (70 cents la pièce).

Jewelers' Circular.

La loi d'assurances

Les travaux préliminaires pour la mise en vigueur de la loi fédérale sur les assurances maladie et accidents demanderont un temps considérable. On va s'y mettre sans retard.

Il s'agit tout d'abord de résoudre les points suivants:

1. Désignation des articles de loi qui serviront à la préparation préliminaire des deux assurances, par exemple ceux qui concernent la reconnaissance des caisses de maladie, l'organisation et l'exploitation de l'établissement d'assurances accidents, et sont, pour cette raison, à mettre aussitôt en vigueur.

2. Détermination des considérations dont il faudra tenir compte dans l'élection des quatre groupes de membres du conseil d'administration de l'établissement d'assurances accidents.

3. Désignation des associations professionnelles qui, selon les prescriptions de la loi, devront être entendues pour l'élection du conseil d'administration.

4. Désignation du ou des départements qui auront à s'occuper de l'exécution de la loi pour autant qu'elle incombe au Conseil fédéral.

Le département fédéral de l'industrie, sur la base de la loi, a établi un programme de travail provisoire qui montre, d'une part quels sont les devoirs qui incombent au Conseil fédéral du fait de la loi, d'autre part, les questions qu'il faudra résoudre avant l'entrée en vigueur de la loi et en particulier avant l'ouverture de l'établissement fédéral d'assurances-accidents.

Préalablement à la présentation des propositions du département fédéral de l'industrie au Conseil fédéral, une discussion des quatre points susmentionnés, destinée à orienter les intéressés, aura lieu le 28 février dans une conférence à laquelle le chef de ce département, M. Deucher, a invité le président de la Confédération, M. Forrer, le chef du département de justice et police, M. Muller, les présidents des commissions des Chambres, MM. Hirler et Usteri, le directeur de l'office fédéral des assurances, M. Moser, et le chef et le mathématicien de la section de l'industrie.

Consulat

L'exequatur est accordé à M. Louis Jeszensky, Dr en droit, vice-consul d'Autriche-Hongrie, en résidence à Bâle, pour les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Schaffhouse.

Bibliographie

Un petit livre utile. — C'est le petit ouvrage intitulé « Ce que tout Suisse doit connaître du Code civil », que MM. les Drs en droit Ed. Kuhn et H. Bovay viennent de publier (Librairie Payot & C^o, Lausanne, 1,25 franc) à l'intention du grand public qui est le premier intéressé à connaître le nouveau Code civil entré en vigueur le 4^e janvier. Ce code unique, désiré depuis un siècle environ, par de nombreux patriotes, a été l'œuvre de ces dix dernières années. Il va jouer naturellement un rôle considérable dans notre

vie nationale. Comme il est neuf à beaucoup d'égards, surtout pour la Suisse romande, et que nul, d'autre part, n'est censé ignorer la loi, un ouvrage populaire était nécessaire pour l'expliquer au grand public peu familier avec la lecture plutôt aride d'articles de loi. Tel est le but de ce livre tout à fait original en son genre, qui présente d'une façon systématique les diverses matières de notre législation civile sous forme de questions concrètes suivies de réponses claires et précises pouvant directement servir aux besoins pratiques de chacun. Ce mode d'exposition nouveau permet en effet, à n'importe qui de se renseigner sans peine et presque en se jouant sur des questions juridiques qui se présentent journallement dans la vie de chacun.

Comment se forment les fiançailles? Qui peut contracter mariage? Quelles sont les conséquences du divorce? Quelle est la responsabilité de la femme séparée de biens? Quels enfants sont légitimes? Qui peut intenter l'action en reconnaissance de paternité? Quels sont les droits des enfants majeurs en cas de faillite des parents ou de saisie pratiquée contre eux? Qui doit être mis sous tutelle? En quoi consiste la tutelle privée? Comment est réglé le droit de succession des parents? Quand les dispositions de dernières volontés sont-elles nulles? Quels sont les modes de disposer? Qui peut demander le bénéfice d'inventaire? Comment s'opère l'estimation des immeubles lors du partage? Quand l'indivision peut-elle être dénoncée? Quels sont les droits de celui qui a trouvé une chose perdue? Comment naissent les servitudes? Quelles créances peuvent être garanties par hypothèque? Quel est le rang des hypothèques des entrepreneurs et artisans? En quoi consiste la lettre de rente? Quelle est la responsabilité du créancier gagiste? Quels sont les immeubles qui doivent être immatriculés au registre foncier, etc... etc... Telles sont les questions, (ce volume en contient près de 300,) auxquelles MM. les Drs Kuhn et Bovay répondent d'une façon claire, précise, qui fait de leur petit ouvrage un livre d'une lecture intéressante, on dira même passionnante au plus haut degré.

Pour en rendre la consultation plus facile, toutes les questions sont réunies en une table des matières et sont présentées en outre sous forme d'un index alphabétique, où chacun trouvera les renseignements dont il aura besoin. C'est là vraiment un ouvrage populaire, très bon marché d'ailleurs, un véritable vademecum juridique, destiné à servir sans cesse de conseiller et indispensable, à ce titre, à tout citoyen suisse.

La situation commerciale en Russie

D'après des renseignements que nous recevons d'une importante maison de Varsovie, les affaires sont très mauvaises actuellement en Russie, en ce qui concerne l'horlogerie. Jamais encore on n'avait constaté dans la branche un nombre de protest aussi considérable que depuis les derniers mois de l'année 1911.

La crise atteint surtout les petits marchands et les horlogers détaillants et par ricochet évidemment les maisons travaillant avec cette clientèle, parmi lesquelles se recrutent en partie les acheteurs russes venant visiter notre région; les suspensions de paiement sont nombreuses ces temps, chez cette catégorie de clients.

C'est dire que la plus extrême prudence — toujours de saison dans les relations avec la Russie — doit être plus que jamais observée actuellement et qu'on ne saurait s'entourer de trop de renseignements avant de traiter, même avec des maisons anciennes et connues.

Ces renseignements confirment et corroborent ceux fournis par le Consul suisse de Varsovie et reproduits dans le n° 10 de la *Fédération*, et donnent d'autant plus de poids aux recommandations qu'adressait à nos fabricants et exportateurs le dit article.

Liste des dessins et modèles

Prolongations.

N° 8339. 10 décembre 1901, 6 3/4 h. p. — (III^e période 1911/1916). — 1 modèle. — Calibres de montres. — *Gallet & Co*, Fabrique d'horlogerie Electa, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 12 janvier 1912.

N° 8918. 21 août 1902, 8 h. p. — (III^e période 1912/1917). — 4 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. — *Francillon & Co*, Fabrique des Longines, St-Imier (Suisse); enregistrement du 15 janvier 1912.

N° 13716. 15 novembre 1906, 3 1/2 h. p. — (II^e période 1911/1916). — 1 modèle. — Calibre de montre de poche. — *Didisheim-Goldschmidt*, La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 8 janvier 1912.

N° 13718. 20 novembre 1906, 5 h. p. — (II^e période 1911/1916). — 1 modèle. — Calibres de montre de 9 à 21 lig. — *Paul D. Nardin*, Le Locle (Suisse). Mandataire: F. Homberg, Berne; enregistrement du 13 janvier 1912.

N° 14639. 27 septembre 1907, 8 h. p. — (II^e période 1912/1917). — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. — *Francillon & Co*, Fabrique des Longines, St-Imier (Suisse); enregistrement du 15 janvier 1912.

Avis

Il est rappelé aux fabricants suisses d'horlogerie qu'ils peuvent s'adresser directement à M. Wettler, consul de suisse à Varsovie, rue Wilcza, 65, pour tous renseignements concernant le commerce d'horlogerie.

Côte de l'argent du 23 Février 1912

Argent fin en grenailles . . . fr. 106.— le kilo
Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.

Change sur Paris fr. 100.23

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

La Banque Cantonale Neuchâteloise traite toutes les opérations de banque.

Elle ouvre des **comptes-courants** débiteurs et créditeurs.

Elle fait des **prêts** sur hypothèques, sur cédules et sur billets.

Elle délivre des **bons de dépôt** à 1, 2 et 3 ans, au taux de 4 1/4% l'an. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du versement.

Elle reçoit les dépôts sur **livrets d'épargne** à 4% l'an jusqu'à fr. 3000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.

Elle s'occupe de la **gérance de fortunes** et soigne l'achat, la vente et la gérance de titres à des conditions très modérées,

Elle délivre des **chèques** et lettres de crédit sur toutes les villes importantes du globe.

Elle négocie les **monnaies** et billets de banque étrangers.

Elle fait le commerce des matières d'or, d'argent et de platine.

Or fin pour dorure.

H 20012 C 5

A. SCHILD

Fabrique d'Ebauches et de Finissages
Grenchen (Soleure)

18 lig. cylindre 26/12^{mes}

Prix très avantageux.

H 20673 C 197

Fabrique d'horlogerie compliquée
Walter Meylan, 4, Jacob Brandt, Chaux-de-Fonds

Répétitions à quarts et minutes syst. à tirages et poussoirs silencieux. - Chronographes, carillons, quantièmes, automates. - Nouveautés: Répétitions quarts et minutes 17 lig. extra plates. - «Concerto» déposé. Téléphone 743. Rhabillages. H 20010 C

Bracelets cuir

de fabrication anglaise pour
montre-bracelet

H 20062 C 131

Dimier Frères & Co

24, Léopold Robert

La Chaux-de-Fonds

Dimier Bros & Co

46, Cannon Street

LONDON E. C.

LE PARE

Manufacture
AU LOCLE (SUISSE)

— C. BARBEZAT - BAILLOT —

GRANDS PRIX

Paris 1900 — Milan 1906

Spécialités

RÉPÉTITIONS
CHRONOGRAPHES

COMPTEUR

PENDULETTES DE VOYAGE

H 20013 C 2

HORS CONCOURS

Bruxelles 1897 — Liège 1905

Constructeur des célèbres machines „DIXI“

Machines à fraiser, à meuler, à tailler, à sertir, etc. — Tours d'Outilleurs.



Réduction sensible du Prix des Rattrapantes à qualité absolument maintenue

40 années d'expériences dans les **RATTRAPANTES** garantissent notre qualité.

Demandez notre nouveau Prix-courant.

ED. HEUER & CO
* BIENNE *

X 1710 U 6360



Médailles aux
Expositions universelles de Paris
et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887

Société anonyme

* Manufactures de Cartonnages *

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante
des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc.,
se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupé à elle
seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières**.

Stock continual d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3114 F

Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.**

6093

Manufacture d'Horlogerie
POUR TOUS PAYS

NUMA JEANNIN
- Fleurier -

(SUISSE)

6359

FABRIQUE D'HORLOGERIE
H. GASSER & Co
BIENNE (Suisse)

SPÉCIALITÉ:

Montre ancre 11 lig.

en boîtes or, plaqué or, argent et acier

Grand assortiment en

□ □ □ MONTRES BRACELETS

H 88 U mouvements cylindre et ancre. 74

Reichenberg & C°

Londres H 30038C

s'intéressent toujours aux nouveautés pour le marché anglais, pour l'exportation, et aussi aux nouveaux calibres en toutes grandeurs. 5716

Terminages
sont demandés

Travail fidèle assuré. Références de 1^{er} ordre à disposition. — Ecrire sous chiffres Y 15179 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 205

FABRIQUE DE JOYAUX

en tous genres, soignés et courants p^r mouvements d'horlogerie

Rubis - Saphir - Grenat

L^s - E^d Junod S. A., Lucens (Suisse)

La plus ancienne et la plus grande fabrique dans ce genre d'industrie

Renommée par la bienfacture de ses produits.
Assortiments spéciaux de pierres pour rhabillage de montres.
Spécialités p^r Boussoles, Télégraphes, Phonographes,
5813 Electricité, etc. H 22682 L

Exécution prompte et soignée. Prix modérés.

Erdmann Kircheis Aue (Erzgeb.)

Dans son genre de construction le plus important
établissement du continent

Toutes machines outils et outillages
pour le travail des métaux en feuilles

Spécialité de presses pour l'Horlogerie

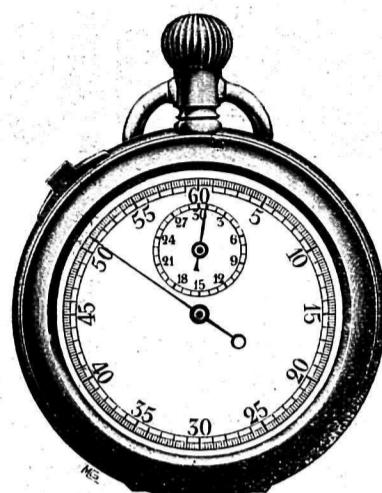
« 2 Grands Prix » H 20030 C 40
— Turin 1911 —

3364

jeanneret Brehm & Cie**DÉPARTEMENT DES SPORTS****CHRONOGRAPHES**

- Compteur à rattrapantes
" à pointages
" d'heures
" phonotélémètres
" tachymètres
" à arrêt facultatif

*Adoptés par
plusieurs gouvernements*



Succursales
au Sentier (Vaud)
RÉPÉTITIONS

Nos Compteurs

simples et compliqués
sont fabriqués avec un soin extrême

3 MÉDAILLES D'OR

* Demandez nos prix actuels à l'adresse *

JEANNERET-BREHM & CIE
USINE DU PARC
St-Imier

183

BOITES DE MONTRES PLAQUÉ OR
Illinois

WATCH CASE CO.
ELGIN
U.S.A.

REPRÉSENTANT:

ALBERT LECOULTRE
RUE NEUVE, 8
LA CHAUX-DE-FONDS

TÉLÉPHONE 979

II 20063 C 200

E.D. Elias

HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
BOLLANDS
H 30035 C 176

Un bon horloger
expérimenté, connaissant les machines modernes et toutes les parties de fabrication, disposant de 20 à 25000 frs, entrerait comme

associé

dans une maison où il pourrait s'occuper. 187

Adresser offres sous chiffres
L 15153 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Cartons

Environ 800 cartons d'étalissage pour 12 montres, très bons et presque neufs, sont offerts sur terrain allemand, à bas prix.

Offres s. chiffres **J 20617 C**
à Haasenstein & Vogler,
La Chaux-de-Fonds. 177

Représentant

à La Chaux-de-Fonds, d'une bonne fabrique d'horlogerie, bien introduit près de la clientèle horlogère et de grossistes étrangers, désire 2^e représentation d'une maison produisant la montre ou autre article intéressant l'horlogerie.

Adresser offres s. **X 15180 C**
à Haasenstein & Vogler,
La Chaux-de-Fonds. 204

Technicien-horloger
connaissant à fond la fabrication moderne, spécialement qualifié pour la création et le perfectionnement des calibres, et pouvant fournir les meilleures références,

cherche place
dans bonne fabrique de montres.

Ecrire s. chiffres **M 15154 C**
à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 186

A vendre
à des conditions avantageuses, une petite
fabrique d'horlogerie

avec clientèle. Seuls les intéressés sérieux pourront être pris en considération.

S'adresser sous chiffres
R 1351 Q à Haasenstein &
Vogler, Bâle. 196

Important comptoir demande offre pour fourniture de

mouvements
16 et 18 lignes remontoir cylindre bascule, épines et saillies. Articles bon marché par fortes séries.

Faire offres sous chiffres
N 20623 C à l'agence Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 185

Tabourets
en bois (vis en fer). H 3950
6004 Fourn. C. Heitz, Bâle.

**Atelier de réglages
Albert Willemin**

Chef régleur

30, rue Neuve BIENNE rue Neuve, 30
Régagements petites et grandes pièces. — Retouches de réglages dans les 5, 10, 15 et 20 secondes. Plat et pendu.

Bulletins de bureaux d'Observations. — Bulletins
H 181 U d'Observatoires. 120
— Chronométrie. —
Nombreux prix, de série et autres.

Commercant

connaissant à fond le commerce de l'horlogerie ayant personnellement sérieuse clientèle, possédant un certain avoir, cherche association ou achat de fabrique d'horlogerie ayant bonne clientèle. Disposer à s'occuper de la direction commerciale de la maison, éventuellement des voyages.

Adr. offres s. N 20548 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 155

EMPLOYÉ DE BUREAU

On demande pour une fabrique d'horlogerie un bon employé de bureau bien au courant de la comptabilité et ayant connaissance des langues française et allemande, correspondance de langue allemande exigée. — Entrée: 1^{er} avril. — Bon gage.

Faire les offres avec prétentions et copie de certificats sous chiffres C 20693 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 206

Fabrique d'horlogerie
cherche à acheter un

Régulateur
de précision

Adresser offres case pos-
tale 16295, La Chaux-de-
Fonds. H 20674 C 198

18 | 4 argt. gal.

Etablisseurs pouvant fournir l'article 18/4 galonné **bon marché** par séries de 100 cart. contre paiement immédiat sont priés de faire offres avec prix s. chiffres **G 20616 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 176

Horloger

expérimenté, apte à diriger un atelier, disposé à se spécialiser sur la fabrication des pignons et pivotages, est demandé par fabrique de montres. Belle situation à personne capable, répondant aux exigences.

S'adresser par écrit sous chiffres A 20353 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 199

**Indispensable
à chacun**

Droit neuchâtelois et le Code civil suisse

par Max E. Porret, D^r en droit

Brochure populaire publiée par la Société neuchâteloise d'utilité publique au bénéfice de l'œuvre cantonale «des enfants anormaux». 203

En vente au prix de 80 centimes dans les bureaux et chez les secrétaires communaux, dans les magasins des sociétés de consommation et dans les librairies. H 2407 N

Leçons écrites de compt. améric. Succès garanti. Prosp. gratis. H. Friesch, expert comptable, Zurich F. 21. H 451 Z 14

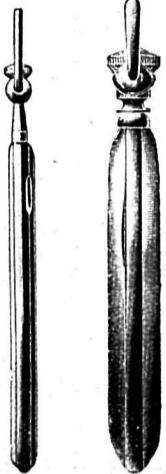
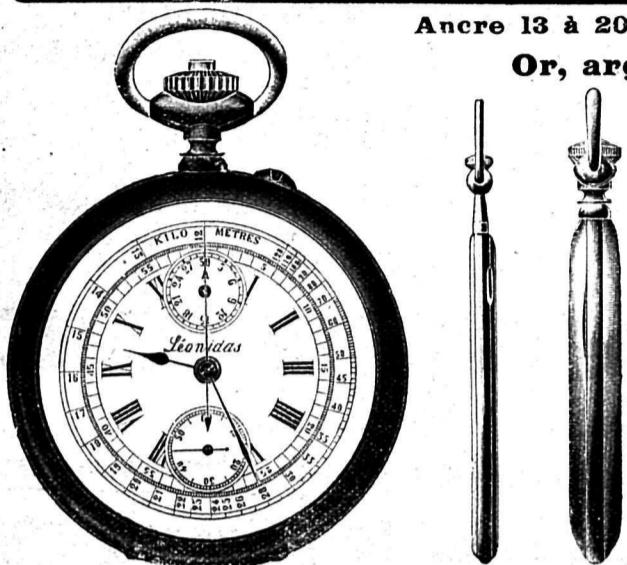
HENRY & THIÉBAUD, La Chaux-de-Fonds Parc, 51
Téléphone 6.56

Spécialité de mouvements avec ancre soignés, 10 à 12 lig., tirette, 00 size, négative
Fabrication par procédé mécanique — livrent en boîtes argent, métal, calotte, bracelet et mouvements pour boîte or. II 45052 C. 82

MONTRES DE PRÉCISION

Ancre 13 à 20 lig., lépines et savonnettes

Or, argent, acier, nickel



II 5060 J

LEONIDAS

Calibres spéciaux déposés — Réglage très précis
Réputation universelle

= Spécialités =

Montres 17, 18, 19 lig. extra-plates.

Chronographes 19 lig. brevetés.

Compteurs de sport 18 lig.

LÉONIDAS WATCH FACTORY

St-Imier (Suisse)

Diplôme d'honneur Ecole d'horlogerie de St-Imier.

LA CHAUX-DE-FONDS.

Grande Brasserie Ariste Robert. — Etablissement de 1^{er} ordre. — Dîners à prix fixe.
Rendez-vous du monde horloger en passage à La Chaux-de-Fonds. II 20053 C. 30

Restauration à la carte.

Etude de M^e G. Fehlmann, notaire, à Biel



Vente d'une propriété à Biel

Pour sortir d'indivision, les héritiers de feu Louis-Adolphe et Ulysse Bourquin, en leur vivant fabricants d'horlogerie à Biel, offrent à vendre les maisons de rapport qu'ils possèdent au centre de la ville de Biel, rue des Vergers n° 5 et 7, comprenant 11 logements, tous loués :

Estimation cadastrale	fr. 97.980.—
Assurance	» 81.900.—
Rapport actuel brut	» 5.096.—
Mise à prix	» 61.000.—

Vente publique éventuelle le 25 mars prochain.

Pour plus amples renseignements s'adresser au notaire soussigné qui reçoit les offres.

Biel, le 13 février 1912.

H 275 U

Par commission:

Fehlmann, notaire.

Chef de fabrication expérimenté cherche place

pour époque à convenir.

Adresser offres sous chiffres H 2895 à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

198-a

Demoiselle

comptable, sachant le français, l'allemand et la dactylographie, **demande emploi** dans maison sérieuse de la localité. Références à disposition.

Ecrire sous chiffres D 15141 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 175

Monsieur

V. Samuel de Londres

se fera un plaisir de recevoir les **fabricants d'horlogerie à l'Hôtel de Paris, La Chaux-de-Fonds, le mardi et mercredi 5 et 6 mars entre 9 et 1 h. et 2 à 6 h.** II 20651 C 194

Montres Roskopf

Qui pourrait livrer tout de suite 3000 cartons montres système Roskopf, très bon marché, en acier et métal.

Offres avec derniers prix sous chiffres U 20658 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 195

A vendre aux prix d'occasion

25 dz. boîtes frappées savonnettes dorées, 17 lig. 26/12.

15 » boîtes savonnettes acier oxydé, 13 lig. 24/12.

10 » boîtes lépines métal doré, 12 lig. 20/12.

45 » boîtes métal Roskopf, 17 lig.

48 » boîtes métal Roskopf, 21 lig.

60 » boîtes acier lépines, 11 1/4 lig.

13 grosses boîtes acier et métal pour mouvements réveils, 18 lig.

Ecrire sous chiffres W 20666 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 201

Commis de fabrication

Jeune homme, 30 ans, sérieux, actif, marié, au courant des travaux de bureau

cherche place

stable comme commis de fabrication dans bonne maison d'horlogerie. Références à disposition.

Adresser offres sous chiffres W 15171 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 202

Fabr. d'Horl.

11 lignes ancrés

A. Barfuss

Bienne.



ATTENTION

La manufacture de boîtes de montres

Honoré Bühler, à St-Sulpice-Fleurier

dont les spécialités sont avantageusement connues, avise MM les fabricants d'horlogerie, ainsi que les grossistes, que son catalogue B vient de sortir de presse et sera envoyé à tout industriel qui en fera la demande.

Il contient un choix considérable de boîtes avec frappes artistiques gros reliefs décors, créés avec le concours de M. C. Lauper-Comtesse, ex-directeur de l'Ecole d'Art au Locle.

Une usine-succursale est fondée à Pontarlier (France) pour satisfaire la clientèle de ce pays.

II ... N 154